Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Boulanger, veuillez visiter :
courscapboulanger.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

BOULANGER

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, SOUS-ÉPREUVE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 1 Durée : 1 heure

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, ESPACES DE PRODUCTION ET D'ÉCHANGES (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET ÉGALITÉ (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP BOULANGER

Le sujet comporte trois parties : histoire, géographie et enseignement moral et civique. Les documents nécessaires sont fournis dans le dossier documentaire. Les réponses sont rédigées sur la copie, sauf pour le document réponse à compléter. Les points attribués à chaque question figurent entre parenthèses. La qualité de l'expression et la précision du vocabulaire sont prises en compte.

Partie 1 : Histoire, 9 points. Partie 2 : Géographie, 7 points. Partie 3 : Enseignement moral et civique, 4 points. Total : 20 points.

PARTIE 1 : HISTOIRE, LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE (9 points)

Analyser et confronter des sources historiques

Étudiez les documents DT 1 et répondez aux questions. Appuyez vos réponses sur des informations précises tirées des documents et sur vos connaissances. Pour la question 1.4, complétez le document réponse DR 1.

1.1 (2 points) Présentez le document A : indiquez sa date, son auteur ou son locuteur, sa nature et le contexte historique dans lequel il a été prononcé. (2 points)

1.2 (3 points) Confrontez les documents A et B. Relevez l'objectif commun qu'ils expriment et expliquez une différence entre la démarche proposée en 1950 et les objectifs formulés en 1957. Justifiez votre réponse par des éléments précis des deux documents. (3 points)

1.3 (2,5 points) Montrez l'intérêt du document A pour comprendre le début de la construction européenne. Présentez également une limite de ce document en tenant compte de sa nature, de son auteur et de son objectif. (2,5 points)

1.4 (1,5 point) Complétez le tableau du document réponse DR 1 en associant à chaque date l'événement correspondant. (1,5 point)

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, ESPACES DE PRODUCTION ET D'ÉCHANGES (7 points)

Analyser des données territoriales et expliquer l'organisation d'un espace

À partir des données du document DT 2 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes. L'agglomération de Valmont et les données présentées dans le tableau constituent un cas d'étude construit pour ce sujet.

2.1 (2 points) Comparez les trois secteurs du territoire en vous appuyant sur la population, le nombre de livraisons quotidiennes et leur accès aux principaux axes de transport. Relevez deux contrastes précis. (2 points)

2.2 (2 points) Expliquez comment les données du tableau montrent que les espaces résidentiels, les espaces de production et les espaces d'échanges sont liés au sein de l'agglomération. (2 points)

2.3 (3 points) La collectivité souhaite réduire les difficultés liées aux livraisons tout en maintenant l'approvisionnement des habitants et des entreprises. Proposez une mesure d'aménagement adaptée à l'un des secteurs du tableau. Justifiez votre choix en mobilisant au moins deux données du document et expliquez un effet attendu sur les mobilités ou sur les échanges. (3 points)

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET ÉGALITÉ (4 points)

Exercer son jugement dans une situation de vie collective

Dans un lycée public, le comité de rédaction du journal des élèves prépare un numéro sur la vie de l'établissement. Un élève propose de publier un texte affirmant que les élèves d'une certaine origine ne devraient pas être admis dans certaines activités du lycée. Plusieurs élèves concernés se disent blessés et demandent le retrait du texte. Le comité doit décider de la suite à donner.

Document d'appui : Constitution du 4 octobre 1958, article 1 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

3.1 (1,5 point) Identifiez le principe républicain mis en cause dans cette situation et appuyez votre réponse sur un extrait du document d'appui. (1,5 point)

3.2 (1,5 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression doit être prise en compte dans la décision du comité, mais ne justifie pas à elle seule la publication de tout contenu. (1,5 point)

3.3 (1 point) Proposez une démarche concrète que le comité pourrait suivre pour traiter la situation dans le respect des personnes et des principes républicains. Justifiez votre proposition. (1 point)

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LES DÉBUTS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Document A : Déclaration de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, prononcée le 9 mai 1950.

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »

Source : déclaration du 9 mai 1950, texte reproduit par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la Fondation Robert Schuman.

Document B : Traité instituant la Communauté économique européenne, signé à Rome le 25 mars 1957, extrait du préambule.

Les États signataires se déclarent « désireux de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées ».

Source : Traité instituant la Communauté économique européenne, Rome, 25 mars 1957, préambule.

DT 2 : POPULATION ET LIVRAISONS DANS L'AGGLOMÉRATION DE VALMONT

Le tableau présente la population résidente, le nombre moyen de livraisons de marchandises par jour et l'accès aux principaux axes de transport dans trois secteurs de l'agglomération de Valmont. Les chiffres sont des données construites pour ce sujet.

Données territoriales de l'agglomération de Valmont

Secteur	Population résidente	Livraisons de marchandises par jour	Accès aux principaux axes de transport
Centre-ville	42 000 habitants	1 200	Rocade à 8 km ; gare de fret à 3 km
Zone d'activités des Rives	4 000 habitants	2 400	Rocade à 2 km ; gare de fret à 5 km
Quartiers périphériques	31 000 habitants	700	Rocade à 6 km ; gare de fret à 12 km

Données construites pour le sujet. La rocade et la gare de fret sont les principaux équipements de transport de marchandises du territoire.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 1.4 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez la colonne « Événement » en associant à chaque date l'événement historique correspondant.

Repères chronologiques de la construction européenne

Date	Événement
9 mai 1950	.....
18 avril 1951	.....
25 mars 1957	.....
7 février 1992	.....

Écrire un événement précis dans chaque case laissée vide.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.